Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900351-20251215-2025_061-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

N° 2025-061

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.

Présents : Albert ABASQ, Hacène BELLAZREG, Geneviève BIHEL, Martial CLAVIER, Matthieu GOACHET, Erwan JAN, Denis JAOUEN, Annie LE GUEN, Annick LE GUEN, Matthieu LE GUEN, Katell OMNES,

Excusé(es) : Jennifer BONNEFOY, Tiphanie DURAND-RAGUENES, Adrien QUELLEC

Secrétaire de séance : Erwan JAN

OBJET : Tarifs 2026

Les tarifs suivants sont soumis au vote du conseil municipal

OBJET	TARIF
LOCATION SALLES	
Salle polyvalente pour une journée	300 € (+ 25 € chauffage du 01 novembre au 30 avril)
Salle polyvalente pour 2 jours consécutifs	450 € (+ 50 € chauffage du 01 novembre au 30 avril)
Salle polyvalente Caution (ménage, dégradations...)	250 €
Club-house pour une journée	100 €
Club House Caution	100 €
MOBILIER DE RECEPTION	
Location Table	6 €
Location banc	2 €
CIMETIERE	
Concession Terrain	
Concession simple (2m²) et Renouvellement	
Durée 15 ans	100 €
Durée 30 ans	200 €
Renouvellement concession double (4m²) (Renouvellement uniquement : Pas de concession double nouvelle)	
Durée 15 ans	200 €
Durée 30 ans	400 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900351-20251215-2025_061-DE

Concession Colombarium	
1ère concession :	
Durée 15 ans	400 €
Durée 30 ans	600 €
Renouvellement concession	
Durée 15 ans	50 €
Durée 30 ans	100 €
Concession Cavurne	
1ère concession :	
Durée 15 ans	400 €
Durée 30 ans	600 €
Renouvellement concession	
Durée 15 ans	50 €
Durée 30 ans	100 €
Jardin du Souvenir	
Plaque pour Jardin du Souvenir et gravure comprise	Refacturé au tarif du marbrier
CAPTURE D'ANIMAUX	
La capture	50 € - En cas de récidive 100 €
PHOTOCOPIES	
Photocopie A4 noir et blanc	0,20 €
Photocopie A4 couleur	0,50 €
MEDIATHEQUE	
Abonné âgé de – de 25 ans	Gratuit
Abonnement famille	10 € /an
GARDERIE PERISCOLAIRE	
Carte de pointage perdue	5 €

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs présentés.

Le Maire de Coat-Méal :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 15 décembre 2025
Le Maire,
Martial CLAVIER

